

Qu'est-ce que la CIESCT

Il s'agit d'une Commission Inter-Entreprises sur la Sécurité et les Conditions de Travail mise en place en 2004 à Cattenom.

Cette commission a pour objectif d'améliorer la sécurité et les conditions de travail de l'ensemble des intervenants.

Véritable lieu de concertation et d'élaboration de propositions, la CIESCT a pour but de favoriser les échanges entre toutes les entreprises prestataires direction et salariés intervenant sur les centrales et EDF.

Leur composition répond au principe de l'équilibre entre les représentants des employeurs et ceux des salariés.

Les missions de la CIESCT sont complémentaires de celles des CHSCT (Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail) de chacun des sites et de chacune des entreprises prestataires.

Une synthèse des questions posées et réponses apportées depuis 2004 est visible sur la partie protégée du site.

Mise en place en 2004, la Commission Inter-Entreprises Sécurité et les Conditions de Travail, a pour mission d'améliorer les conditions de vie et d'intervention sur l'installation en favorisant le dialogue entre EDF et les fournisseurs, chef d'entreprises et salariés.

Les sujets abordés et les questions posées en CIESCT sont mis à jour sur les sites internet « PRESTANET » et « gimest.com ».

Les comptes-rendus sont diffusés aux participants. Cette commission est composée de 45 membres et invités permanents, se constitue en réunion plénière 4 fois par an. L'ordre du jour est constitué de plusieurs thématiques ainsi que de quelques sujets ponctuels d'actualité.

Composition et fonctionnement des CIESCT :

Conformément au relevé de décision national, la CIESCT est composée de 24 membres permanents : 2 représentants de la direction du CNPE, 7 représentants de direction d'entreprise prestataire, 7 représentants du personnel intervenant côté entreprises, ainsi que 8 représentants des organisations syndicales CNPE.

Sont invités permanents : L'inspecteur du travail EDF d'Alsace, le Contrôleur Sécurité de la CRAM, le Président du GIMEST, l'Ingénieur Sécurité du GIMEST, les médecins du travail EDF, les médecins du Travail Interentreprises, les secrétaires et présidents des CHSCT du CNPE, le chef du Service Prévention des Risques, le chef de la SCORE et un représentant de l'USE AMT EST.

Planning des réunions des CIESCT :

La fréquence des réunions est de 4 réunions plénières par an.